

Image not found or type unknown



Divorce pour faute , mariage frauduleux

Par **Cherine**, le **21/04/2014** à **21:33**

Bonsoir , voilà je suis victime d'un mariage frauduleux.j'ai épousé un sans papier il y a 8 mois par amour de mon côté ms lui n'avait qu'un but en réalité obtenir un titre de séjour . J'ai demander le divorce pour faute et je voudrai savoir si je peux dénoncer le mariage frauduleux auprès du procureur de la république ou dois-je d'abord attendre que le divorce soit prononcé et de ce fait le mariage de complaisance prouvé ? Merci de m'aider à y voir plus clair .